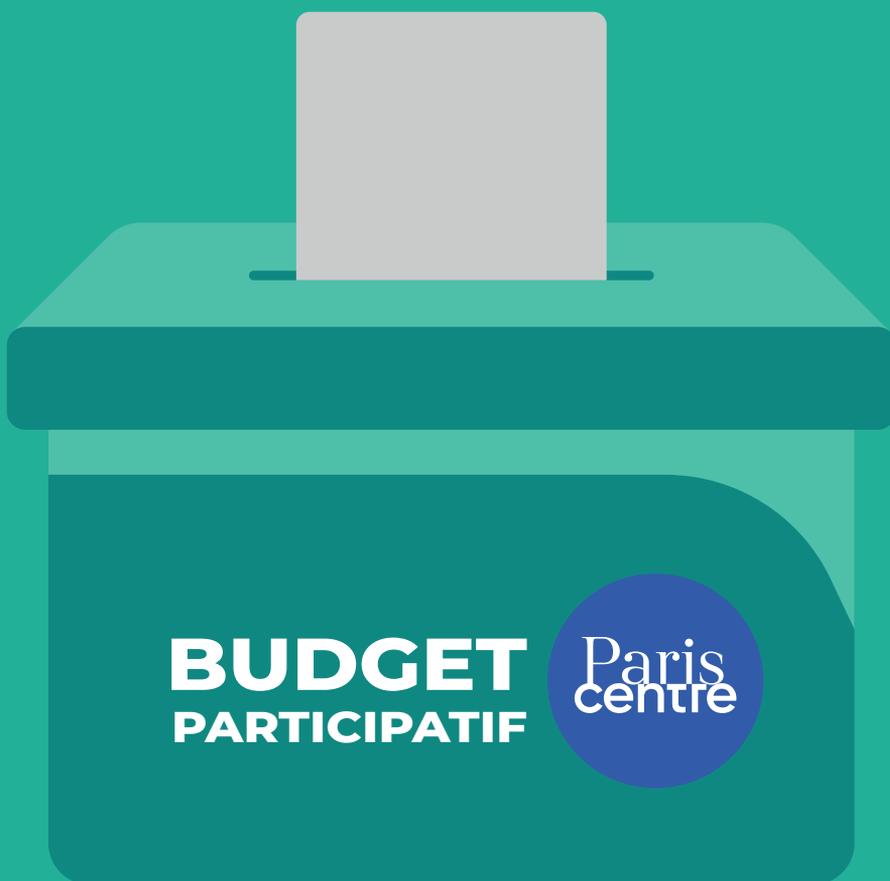


Mobilités



Arceaux vélos dans les rues Dalayrac, Marsollier et Monsigny

BUDGET ▶ 7 000 €  rues Dalayrac, Marsollier et Monsigny, 75002



• Projet lauréat avec 202 votes !

« Comme le plan vélo va faire déboucher la piste à double-sens, rue du Bac/rue des Pyramides sur les rues Ventadour et Monsigny, le projet consiste à implanter des arceaux vélos dans les rues Dalayrac, Marsollier et Monsigny, car les arceaux existants sont déjà très utilisés. »

• Réalisation

Les arceaux ont été installés dans les rues concernées.

Rue des Lombards et rue de la Verrerie accessibles pour tous !

BUDGET ▶ 250 000 €  1 Rue des Lombards, 75004



• Projet lauréat avec 342 votes !

« Entre la rue du Renard et le boulevard de Sébastopol, il est proposé de créer un cheminement central dallé en granit. Ce revêtement permettrait de rendre accessible ce cheminement aux personnes à mobilité réduite et de diminuer les nuisances sonores des divers chariots et valises. Un exemple de ce dallage est visible rue Saint-Martin et rue Aubry le Boucher devant le Centre Pompidou. »

• Réalisations

Nous avons réalisé les travaux en deux temps : de septembre à mi-novembre 2018 et de mi-janvier à mi-avril 2019 afin de ne pas impacter les commerçants lors des fêtes de fin d'année. Les travaux ont été terminés en avril 2019. Un revêtement lisse en dalle permet à présent de circuler sans entrave pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.



Une voirie pour toutes les mobilités

BUDGET ▶ 6 500 000 €



Rue de Rivoli et abords de l'Hôtel de Ville,
Pont de Sully, 75004 / au Tunnel des Tuileries, 75001
Rue Montorgueil, 75001



• Projet lauréat avec 23 056 votes !

« Ce projet a pour objectif d'adapter notre voirie à l'ensemble des usages : achat de bornes rétractables pour faciliter la mise en place de zones piétonnes, rénovation de trottoirs, de la chaussée et de pistes cyclables, installation de compteurs de flux vélos, développement de supports incitant aux bonnes pratiques, en vue d'un meilleur partage de l'espace public entre tous les usagers.

Par ailleurs, ce projet propose deux expérimentations : repeindre quelques rues (piétonnes) en blanc en vue de mesurer l'impact sur la réduction de la chaleur, et ajouter une pièce métallique sur certains potelets en vue de permettre aux cyclistes d'attacher leurs vélos à ce mobilier urbain (uniquement quand le stationnement de vélos n'est pas gênant). »

• Réalisations

Ce projet a permis la réfection des trottoirs et chaussées de nombreux tronçons afin de faciliter la mobilité de tous les usagers. En 2019, une vingtaine de sites sont concernés, à Paris Centre. Ces interventions ont eu lieu rue de Rivoli et aux abords de l'Hôtel de Ville dans le 4^e arrt.

Toujours en 2019, nous avons installé des bornes rétractables sur huit rampes d'accès aux voies sur berges piétonnes de la rive droite, du pont du Sully au Tunnel des Tuileries. La rue Montorgueil a aussi bénéficié de cette sécurisation.

Enfin, aux abords des pistes cyclables, nous avons implanté une trentaine de compteurs vélos en 2020 et 2021 grâce à ce projet.

Faciliter les déplacements à vélo



BUDGET ▶ 700 000 €



Rue de Rivoli et abords de l'Hôtel de Ville, Pont de Sully, 75004 / au Tunnel des Tuileries, 75001 Rue Montorgueil, 75001

• Projet lauréat avec 30 810 votes !

« Le développement des mobilités alternatives à la voiture est une forte demande des Parisiens et l'une des priorités d'investissement en matière de déplacements. Afin d'amplifier les dispositifs existants, ce projet vise à rendre leur utilisation quotidienne plus pratique et sécurisée via plusieurs leviers :

- Développer le nombre de pompes à air dans l'espace public pour regonfler les vélos, comme c'est d'ores et déjà le cas dans plusieurs lieux parisiens ;
- Multiplier les places de stationnement pour les véhicules en "free-floating" (vélos, trottinettes...) à proximité des commerces et des établissements recevant du public ;
- Sécuriser l'espace public par une attention accrue aux carrefours accidentogènes, la mise en place de marquages réfléchissants, de radars pédagogiques, l'ajout d'accroches deux-roues en amont des passages piétons et une signalétique adaptée aux nouveaux usages, notamment dans le 12^e arrt de Paris ;
- Soutenir le développement des vélo-écoles à Paris ;
- Créer des espaces de cartographie immersive destinés à sensibiliser les citoyens à l'écologie urbaine et à la mobilité durable. »

• Réalisations

Plus de 2500 places de stationnement de trottinettes et autres vélos en "free floating" ont été créées en 2020. Ces espaces permettent aux utilisateurs de garer leurs véhicules sans gêner les autres usagers de la chaussée et facilitent leur localisation.

A Paris Centre, la sécurisation du carrefour boulevard du Temple/République et du débouché du Pont de Sully sur le quai Henri IV a eu lieu en 2023.

Enfin, aux abords des pistes cyclables, une trentaine de compteurs vélos ont été installés entre 2020 et 2021 grâce à ce projet.

Expérimentation d'aires de dépose-minute autour du quartier piéton Montorgueil - Saint-Denis



BUDGET ▶ 20 000 €



quartier piéton Montorgueil - Saint-Denis, 75001

• Projet lauréat avec 442 votes !

« Trop de camions de livraison, de VTC et de taxis ne tiennent pas compte des règles d'accès, de circulation et d'arrêt dans le quartier piéton Montorgueil - Saint-Denis. Il est proposé une mesure incitative en créant, à la périphérie du quartier, des aires de dépose-minute qui permettraient :

de faciliter le transfert des marchandises (par exemple par triporteur) jusqu'à leur point de livraison; la charge et la dépose des clients de taxis et VTC qui finiraient leur trajet à pied.

S'agissant d'une expérimentation, le projet, accompagné par le Conseil de quartier, se fera avec l'accord de la Préfecture de Police de Paris. »

• Réalisations

À la suite du vote par les Parisiennes et Parisiens, les services de la Ville ont mené des études approfondies pour mettre en œuvre ce projet. Le projet ne pourra malheureusement pas être réalisé car il est impossible d'empêcher certaines livraisons (carcasses pour les boucheries ou boissons pour les cafetiers par exemple). De même, les riverains doivent pouvoir accéder en voiture jusqu'à leur pied d'immeuble.